

METHODOLOGIE RELATIVE AUX GROUPES DE TRAVAIL DU CHSTM
ET CALENDRIER PREVISIONNEL
19 mars 2015

Présents :

Administration : Christophe Castell, Roland Breton et Madeleine Anglard

Médecine de prévention : Odette Tencer

ISST : Yann Rogier

CGT : Roxane Sirven, Sophie Méreau, Emmanuelle Parent et Jean-Paul Leonnarduzzi

FSU : Nelly Le Meur

CFDT : Catherine Gourdain et Arnaud Gibon

Liste de l'ensemble des groupes de travail

- accessibilité (ponctuel, en amont d'une séance de CHSCT)
- prévention des addictions (contact avec le professeur Michel Reynaud addictologue)
- amiante archives (suivi CHSCTM)
- charte courriels (évaluation)
- responsabilité des chefs de service
- déclinaison accord cadre RPS (suivi et bilan en CHSCTM)
- prévention des discriminations (pas commencé)
- formation HSCT + membres CHSCT (en début de mandat)
- prévention de l'inaptitude
- prévention de la pénibilité (suspendu)
- politique immobilière
- prévention RPS dans le cadre des procédures disciplinaires
- schéma directeur des systèmes d'information (plusieurs thématiques)
- enquête paritaire CHSCT pour TS et S
- moyens des CHSCT
- PPRP (ponctuel, une séance/an)
- commission de réforme (une séance dédiée puis intégration dans prévention de l'inaptitude)
- interactions CT/CHSCT (terminé)
- procédure d'alerte TS et S (terminé)

Priorisation des thématiques pour l'année 2015

- clôture prévisionnelle du dossier en juillet
- 1- prévention de l'inaptitude (2 à 3 séances à prévoir + celle relative à la commission de réforme)
- 2- politique immobilière
- 3- prévention RPS dans le cadre des procédures disciplinaires
- clôture prévisionnelle du dossier en décembre
- 4- enquête paritaire CHSCT pour TS et S
- 5- responsabilité des chefs de service
- 6- prévention de la pénibilité (traçabilité et fiches d'exposition)

Fonctionnement des groupes de travail

- calendrier établi comme précédemment avec la secrétaire du CHSCTM et transmis aux membres du CHSCTM
- présence de l'échelon décisionnel (sous-directeur ou chef de service) à chaque séance
- les représentants du personnel indiqueront leur présence minimum 48h avant chaque réunion.
- présence du maximum d'organisations syndicales représentant le personnel à chaque séance (possibilité de nommer des experts)
- à défaut de participation des membres de CHSCT ou de leurs experts, une contribution écrite pourra être fournie.
- si 48h avant la réunion, moins de deux organisations représentatives du personnel ont annoncé leur participation la réunion sera reportée.

Il est rappelé que la prise en charge des frais de missions en amont des réunions est conditionnée à l'envoi des dates et horaires de transport au minimum 5 j avant la date programmée.

Calendrier du second trimestre 2015

Attention, afin de permettre aux représentants du personnel de préparer les réunions, celles-ci resteront programmées le jeudi matin mais l'horaire sera décalé. Elles se dérouleront dorénavant de 10h30 à 12h30

- prévention de l'inaptitude : 7 mai (salle PC 2), 28 mai (salle foyer) et 11 juin 2015 (salle PC2)
- politique immobilière : 21 mai 2015 (salle Vivant Denon)
- prévention RPS dans le cadre des procédures disciplinaires : 18 juin (salle PC2) et 25 juin 2015 (salle PC 6)

Les thématiques pourront être modifiées en fonction de l'avancée des travaux.

**La réunion programmée initialement jeudi 26 mars à 9h30 est décalée le même jour
de 11h30 à 13h en salle PC 3.**